

Chalon-sur-Saône

50 logements au chemin de la coudre

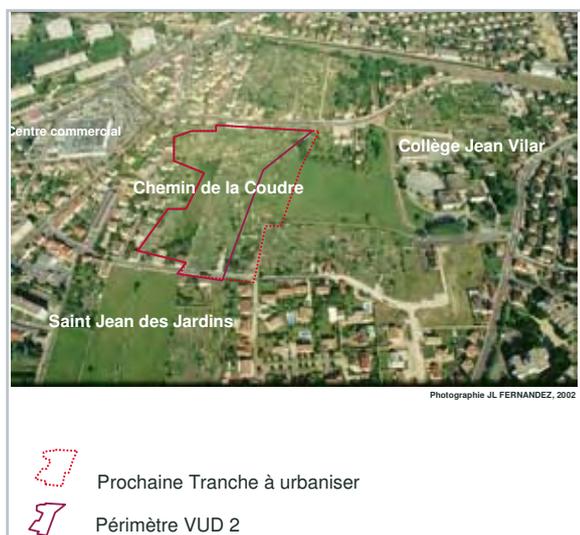
Partenaires de l'opération expérimentale

Collectivité locale :

ville de Chalon-sur-Saône

Maîtrise d'ouvrage :

SCIC Bourgogne-Champagne



Un projet inscrit dans une politique urbaine équilibrée

Le projet entre dans les objectifs de la politique urbaine et environnementale que développe Chalon-sur-Saône pour renforcer l'attractivité résidentielle de la ville. En cohérence avec les enjeux généraux du territoire, cette politique entend favoriser un développement harmonieux de la commune : maîtrise de l'étalement urbain ; offre d'habitat de qualité et diversifiée ; équilibre entre quartiers ; développement de modes de déplacements doux ; préservation et valorisation des milieux naturels et urbains disponibles...

Dans ce but, la Ville mène de nombreux projets urbains (réhabilitations, restructurations d'habitats sociaux, reconversion et re-localisation de grands équipements), dont l'opération de « Saint-Jean des Jardins », lauréate de la première session VUD, constitue un exemple

emblématique en matière d'insertion urbaine, de densité et de qualité architecturale et environnementale.

De 2002 à 2005, la ville a également participé au programme « PRIVILEGES » (Projet d'initiative des Villes pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre), soutenu par la Commission Européenne. Ainsi, Chalon-sur-Saône est parvenue en deux ans à réduire de 11,1% ses émissions de gaz à effet de serre en agissant sur le patrimoine municipal, l'éclairage urbain, le réseau de chaleur urbain et le parc automobile municipal.

Dessiner un morceau de campagne en ville

Le projet poursuit les intentions de recomposition urbaine entamée avec l'opération VUD1 de « Saint-Jean des Jardins ». L'objectif affirmé est de « dessiner un morceau de campagne en ville » en proposant un habitat intermédiaire en cohérence avec l'habitat pavillonnaire environnant, mais dense (40 logements/Ha pour un habitat d'une hauteur R+1+C), le tout au sein d'un site constitué de jardins familiaux, d'abris, de murs maraîchers et de surfaces en herbe.

Sur cette opération de 50 logements, la collectivité souhaite approfondir quatre thèmes déjà amorcés sur l'opération VUD1 :

- développer l'accession sociale pour les ménages à revenus modestes
- améliorer la perméabilité des sols pour le stationnement lié aux équipements
- systématiser les panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire
- optimiser la performance thermique des bâtiments dans une optique de maîtrise des charges

Le projet offre une mixité forte en termes de statut (locatif et accession sociale + accession privée dans la

même ZAC mais hors VUD2), et de typologie (du T2 au T5, de 46 à 100m²). L'ensemble sera réalisé par le même promoteur. Il est également prévu des logements pour personnes handicapées.

Une analyse environnementale de l'urbanisme, en lien avec l'ADEME, permettra d'approfondir les exigences et la qualité environnementale du projet, notamment en termes d'aménagement. Un cahier des charges Haute Qualité Environnementale sera élaboré afin de fixer les engagements de l'aménageur et de l'acquéreur. La performance thermique des bâtiments fera l'objet d'une attention particulière, avec un objectif Cref-50%.

Contact

Estelle Montmailler, ville de Chalon-sur-saône,
estelle.montmailler@chalonsursaone.fr

Suivi-évaluation de l'opération pour le PUCA

Wilhemine Lecointre, CETE de Lyon,
wilhemine.lecointre@equipement.gouv.fr

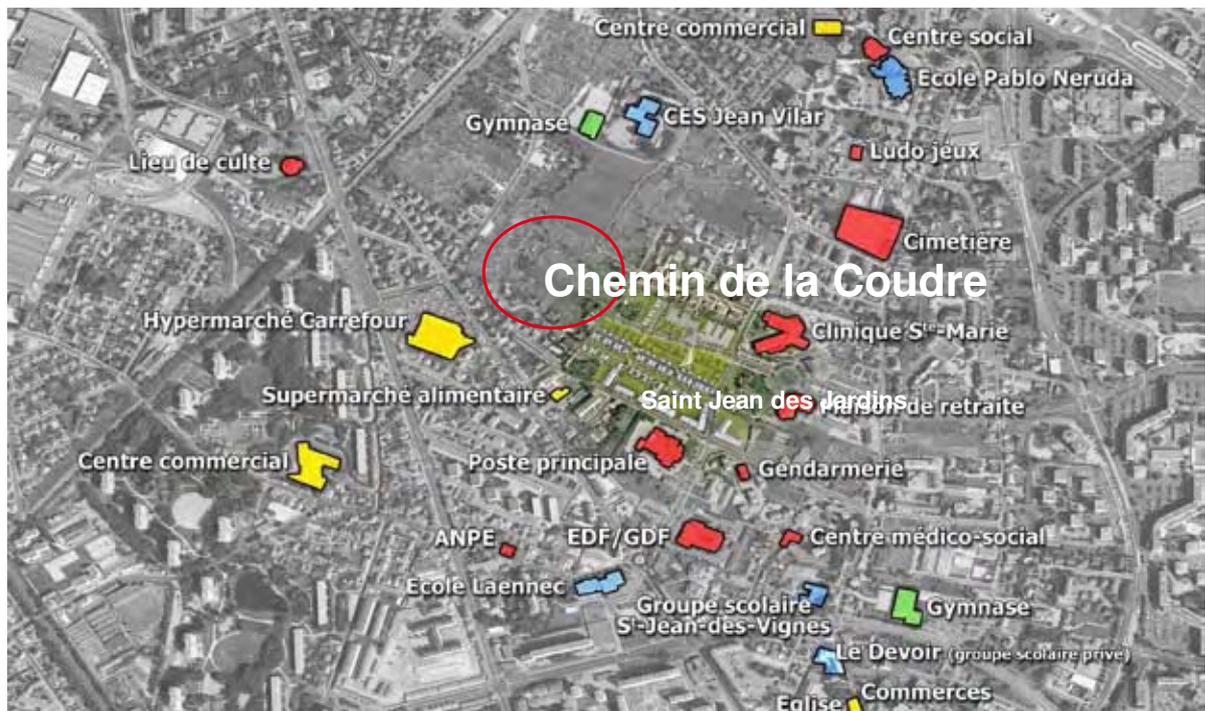


Un site constitué de jardins

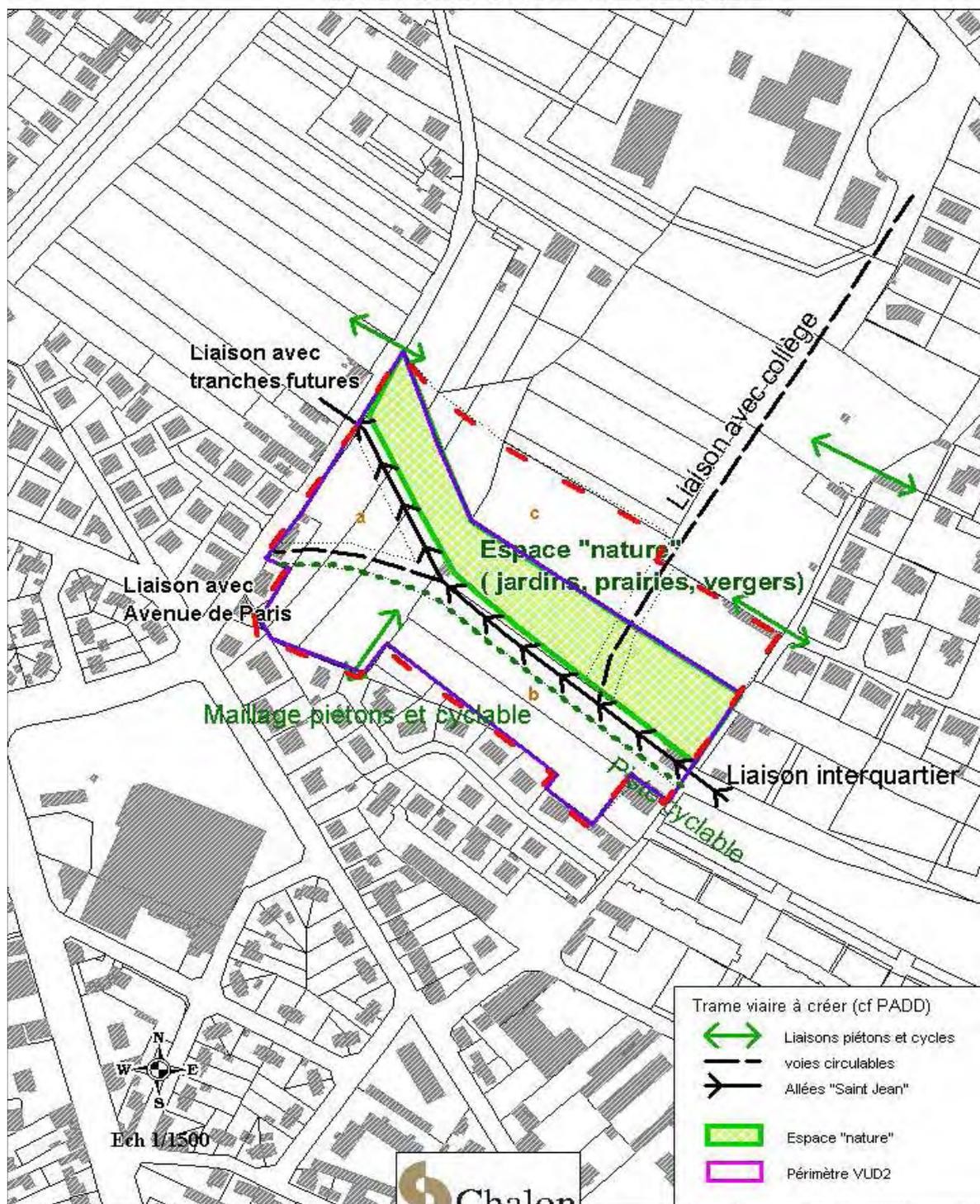


Au Nord Ouest, le collège Jean Vilar, la ZAC du Plateau, le lotissement récent

EQUIPEMENTS ET ACCES



Ville de Chalon sur Saône ORGANISATION GENERALE



N
W E
S
Ech 1/1500

